

Arrêté n° 1345 CM du 24 septembre 2014 portant nomination de Mlle Vaitiare Fagu en qualité de secrétaire général adjoint du gouvernement de la Polynésie française

(NOR : SGG1401872AC)

Paru in extenso au journal officiel n°78 N du 30/09/2014 à la page 11854 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 30/09/2014

Le Président de la Polynésie française,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 676 PR du 16 septembre 2014 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 84-1002 AT du 20 septembre 1984 modifiée portant création du secrétariat général du gouvernement de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 381 CM du 23 juin 2005 portant organisation du secrétariat général du gouvernement de la Polynésie française ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 24 septembre 2014,

Arrête :

Article 1er

Mlle Vaitiare Fagu est nommée en qualité de secrétaire général adjoint du gouvernement de la Polynésie française, à compter du 1er octobre 2014.

Art. 2

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 24 septembre 2014.
Edouard FRITCH.